



LES COMMERCES DE DÉTAIL NON ALIMENTAIRES

DES ACTIVITÉS HÉTÉROGÈNES ET DES MÉTIERS DE PASSIONNÉS DANS DES CONTEXTES ÉCONOMIQUES DISTINCTS

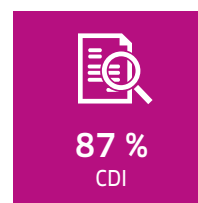
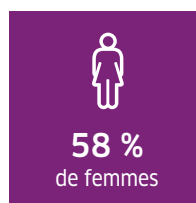
Le périmètre de la CCN de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires couvre divers secteurs d'activité.

La plupart d'entre eux sont composés quasi-exclusivement de TPE. L'hyperpolyvalence des salariés est au cœur des métiers.

Trois secteurs comptent eux, en plus d'une myriade de micro-entreprises, des structures de taille plus importante. On y retrouve des groupes ou franchises, qui malgré une polyvalence toujours présente, se sont structurés autour de fonctions davantage spécialisées.

Les entreprises des CDNA contribuent à faire vivre le commerce de proximité et offrent aux consommateurs, dans leurs secteurs respectifs, des produits soigneusement sélectionnés et des conseils de professionnels pour les orienter dans leurs achats.

DONNÉES CLÉS

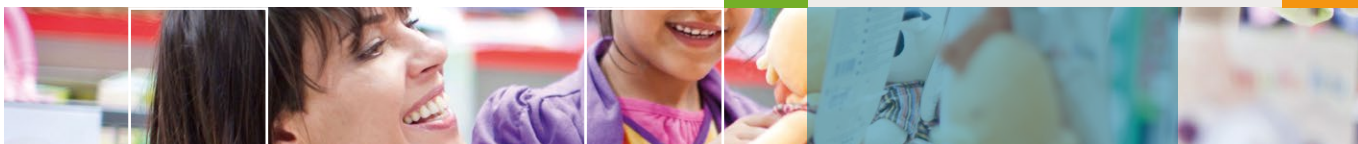


PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE :

Ce document concerne l'ensemble des entreprises de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires IDCC 1517- CCN 3251* employant au moins un salarié, dont l'activité principale est le commerce de détail centré sur les produits suivants :

- > la maroquinerie et les articles de voyage,
- > la coutellerie,
- > les arts de la table,
- > la droguerie, les commerces de couleurs et vernis,
- > l'équipement du foyer et bazars,
- > les antiquités et brocante y compris les livres anciens de valeur,
- > les galeries d'art (œuvres d'art),
- > les jeux, jouets, modélisme, puérinalité,
- > les instruments de musique.

* Convention collective nationale des commerces de détail non alimentaires du 9 mai 2012 - Brochure n°3251 - IDCC 1517



VOLET ÉCONOMIQUE

D'après l'INSEE, en 2015, les [autres] commerces non alimentaires non spécialisés (magasins de type « bazar ») connaissent une forte augmentation du volume de leurs ventes, mais moins importante qu'en 2014. Leurs ventes progressent de **8 %** en valeur en 2015 après **+15 %** en 2014.

Source : La situation du commerce en 2015, Rapport établi pour la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation.

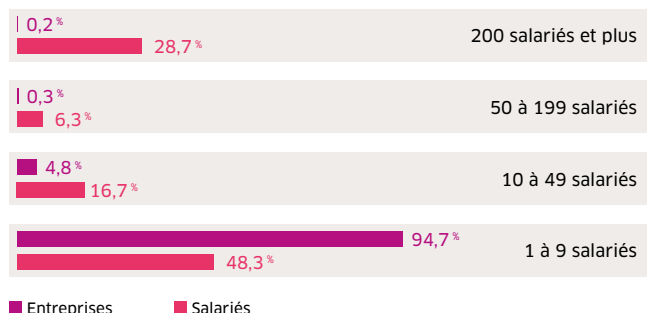
VOLET EMPLOI

► **14 205 ENTREPRISES EMPLOYANT 72 595 SALARIÉS**

95 % des entreprises de la branche sont de très petites entreprises ; elles concentrent **48 %** de la main d'œuvre.

0,2 % des entreprises ont 200 salariés et plus ; elles concentrent **29 %** de la main d'œuvre.

Répartition des entreprises et salariés par taille d'entreprise



■ Entreprises ■ Salariés

► PROFIL DES 72 595 SALARIÉS

Comme pour la majorité des branches du Commerce de détail, les femmes sont sur-représentées au sein de la branche avec **58 %** des salariés.

La majorité des salariés (**83 %**), sont employés-ouvriers, **10 %** sont cadres, et **8 %** sont agents de maîtrise.



Afin de favoriser l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, notamment en matière de formation, de recrutement, de conditions de travail, de déroulement de carrière, de promotion et de rémunération, et afin d'améliorer l'articulation entre le travail et la vie familiale, un nouvel accord relatif au pacte de responsabilité, à l'emploi, à l'égalité professionnelle et au contrat de génération a été signé le 11 décembre 2015. C'est dans cet esprit que les partenaires sociaux de la branche se sont associés à la production de ce guide pratique issue d'une étude réalisée par l'Observatoire Prospectif du Commerce à leur demande.

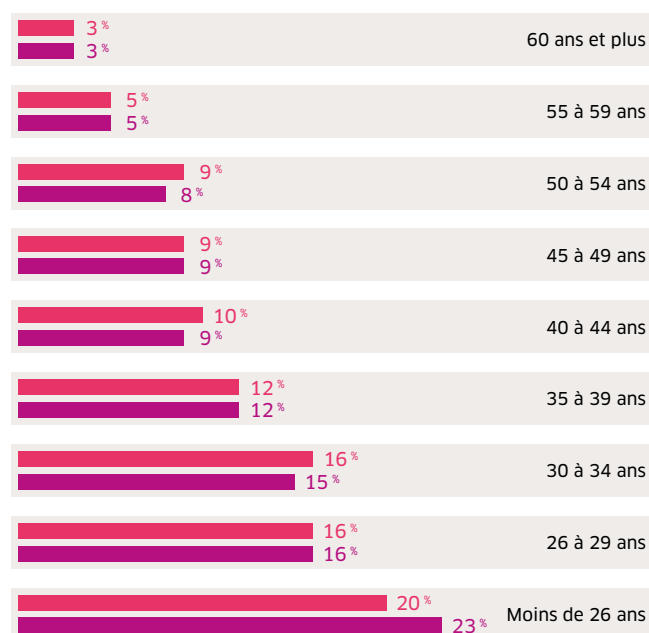
Retrouvez le guide le site du Forco : http://forconet.forco.org/flipbook/Guide_Egalite/CDNA

► ÂGE MOYEN DANS LA BRANCHE : 36,6 ANS

Il diffère selon :

- > le sexe,
- > le statut professionnel : les cadres sont plus âgés que les agents de maîtrise, eux-mêmes plus âgés que les employés-ouvriers,
- > le secteur d'activité,
- > la taille d'entreprise : l'âge moyen est moins élevé dans les grandes entreprises que dans les TPE.

Répartition des effectifs selon l'âge et le sexe



Homme Âge moyen **37,4 ans**

Femme Âge moyen **36,2 ans**



La cartographie des métiers du CDNA a des enjeux multiples, et s'adresse à plusieurs cibles :

- > pour les professionnels des secteurs du CDNA, elle constitue un outil commun (vocabulaire commun, fiches de postes type, communication),
- > pour les étudiants, personnes en reconversion, elle permet de se documenter sur ces secteurs (découvrir les métiers, s'orienter),
- > pour les autorités administratives, elle sert de cadre normé pour échanger avec la branche (mobilité dans ces secteurs, formations à promouvoir).

Retrouvez la cartographie des métiers de la branche des Commerces de Détail Non Alimentaires sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/EtudesEtDonneesDeBranche ou <http://www.groupe10.org/cartographie-des-metiers-de-la-branche/>



Une boîte à outils Contrat de génération, composée de 12 fiches pratiques, a été conçue afin de fournir aux entreprises toutes les clés de compréhension leur permettant de bien faire fonctionner le binôme senior/jeune, d'optimiser la gestion des âges, la transmission des savoirs, le développement des compétences, etc.

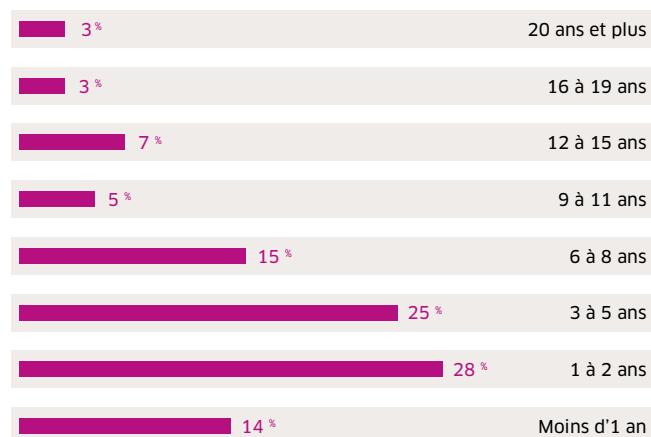
Retrouvez le guide pratique Contrat de génération sur le site du Forco : www.forco.org/Branche/Diversite

▶ 7,1 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

67 % des salariés de la branche ont moins de 5 ans d'ancienneté dans leur entreprise, dont 14 % de moins d'1 an.

18 % des salariés exercent depuis au moins 9 ans dans la même structure.

Répartition des salariés par tranche d'ancienneté



▶ ESSENTIELLEMENT DES EMPLOIS STABLES ET À TEMPS PLEIN

▶ 87 % DES SALARIÉS DE LA BRANCHE SONT EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE



86 % de CDI



88 % de CDI

▶ 78 % DES SALARIÉS À TEMPS COMPLET



70 % de temps complet

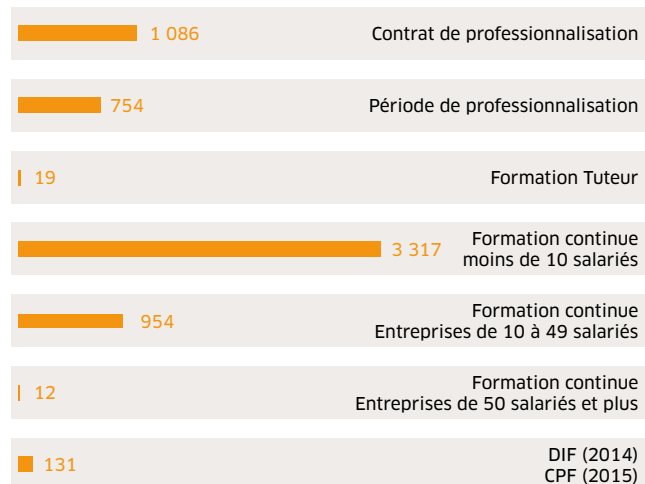


87 % de temps complet

▶ LE TEMPS PARTIEL CONCERNE DAVANTAGE LES FEMMES ET LES EMPLOYÉS-OUVRIERS.

VOLET FORMATION (PRINCIPAUX DISPOSITIFS)

En 2015, environ 9 % des salariés de la branche ont bénéficié d'actions de formation financées par le Forco.



▶ PLAN DE FORMATION

En 2015, 3 317 salariés ont été formés dans les TPE de la branche et 966 salariés formés dans les entreprises de 10 salariés et plus.

Les bénéficiaires du plan sont majoritairement des femmes.

Répartition des bénéficiaires selon le sexe

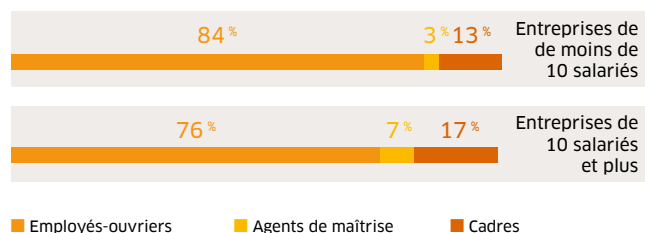


Entreprises de moins de 10 salariés

Entreprises de 10 salariés et plus

Au regard de la répartition des salariés de la branche selon le statut professionnel, les principaux bénéficiaires sont employés-ouvriers, et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Répartition des effectifs selon le statut professionnel



Employés-ouvriers

Agents de maîtrise

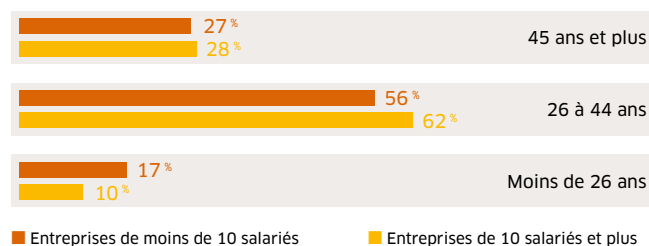
Cadres



VOLET FORMATION (PRINCIPAUX DISPOSITIFS)

La majorité des bénéficiaires sont âgés de **26 à 44 ans**, mais plus d'**1/4** sont des séniors.

Répartition des bénéficiaires selon l'âge



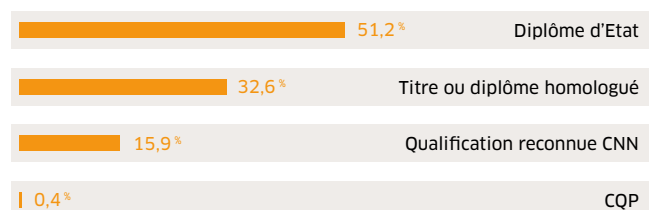
Les principaux thèmes de formation sont :

- > la vente et le commerce,
- > la communication,
- > les langues,
- > l'informatique.

► 1 086 CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

- 44 %** des bénéficiaires sont des femmes.
- 92 %** ont moins de 26 ans.
- 57 %** ont été conclus dans des TPE.
- 97 %** des contrats de professionnalisation sont à durée déterminée.
- 84 %** des contrats de professionnalisation visent un diplôme d'Etat ou un titre ou un diplôme homologué.

Répartition des bénéficiaires du contrat de professionnalisation par sanction visée



Zoom sur les principaux diplômes préparés

TOP DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION CERTIFIANTS :

- 1) BTS Management des Unités Commerciales
- 2) BAC PRO Commerce
- 3) BTS Négociation Relation Client
- 4) BTS Assistant de gestion PME / PMI

TOP DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION QUALIFIANTS :

- 1) Vendeur
- 2) Employé commercial

► 107 TUTEURS DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION FORMÉS DEPUIS 2013, DONT 19 EN 2015

En 2015, les bénéficiaires sont surtout des hommes et des ingénieurs-cadres.

L'âge moyen est de **37,7 ans**.

► 754 PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

- 51 %** des bénéficiaires sont des femmes.
- 71 %** des bénéficiaires sont employés-ouvriers, **17 %** sont ingénieurs-cadres, et **11 %** sont agents de maîtrise.
- 22 %** des bénéficiaires sont âgés de moins de 26 ans, et **10 %** de 45 ans et plus.
- 77 %** des périodes de professionnalisation ont été conclues dans des entreprises de 250 salariés et plus.



► 131 COMPTES PERSONNELS DE FORMATION PRIS EN CHARGE PAR L'OPCA EN 2015 POUR LA BRANCHE

L'entreprise n'est pas associée dans **58 %** des cas.

- 64 %** des bénéficiaires sont des femmes,
- 61 %** des bénéficiaires sont employés-ouvriers, **31 %** sont ingénieurs-cadres, et **8 %** sont agents de maîtrise.
- 32 %** des bénéficiaires sont âgés de 45 ans et plus et **2 %** ont moins de 26 ans.

La moitié des bénéficiaires est situé en Ile-de-France.

Sources : Enquête emploi formation auprès des entreprises sur l'année 2015 - DADS d'entreprises au 31/12/2015 - Bases Forco 2015.